



AEF Dépêche n°554332 - Paris, le 19/01/2017 11:30:00
- Formation professionnelle -

Compte : gimcd (76461) - 62.23.142.242 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Formation et temps de travail : "une aberration idéologique" (Henri de Navacelle, Aforp)



Henri de Navacelle, directeur général de l'Aforp
Lier la mise en œuvre des formations professionnelles au temps de travail est "une aberration idéologique qui brime ceux qu'elle souhaite 'protéger'". Telle est la thèse défendue par Henri de Navacelle, directeur général du centre de formation industriel Aforp, dans une tribune publiée par AEF le jeudi 19 janvier 2017. Selon l'ancien directeur général de la formation de l'UIMM, les "solutions technocratiques prises sans discernement" nuisent *in fine* au déploiement de la formation des adultes avec de fréquents départs annulés en raison des impératifs de production de leur entreprise, mais aussi des jeunes engagés dans la

voie de l'apprentissage considérés comme des salariés. Sa solution : "sortir de l'idéologie" et "faire appel au bon sens" en adaptant "la formation et sa durée aux capacités des plus jeunes" et en organisant "la formation continue en dehors du temps de travail".

"Depuis des années, certains 'experts' extérieurs au système cherchent des raisons à ce qu'ils appellent l'"échec" de la formation professionnelle. Et ils nous proposent chaque année réformes, solutions, nouveaux dispositifs sans jamais s'attaquer à ce qui m'apparaît être une des causes principales.

En France, une aberration idéologique est inscrite dans le code du travail : la formation professionnelle est considérée comme du temps de travail !

DES PROJETS DE FORMATION ANNULÉS

C'est pourquoi, les personnes qui en ont le plus besoin, jeunes ou adultes, s'en trouvent privées, sous prétexte d'être protégés, tant la formation professionnelle est vécue comme une épreuve ou une punition. Ne dit-on pas d'ailleurs qu'une formation est 'sanctionnée' par un diplôme. Voilà qui donne envie !

En formation continue, il est fréquent que des projets de formation prévus par les entreprises soient reportés ou annulés parce que la production ne peut libérer les salariés car elle doit répondre en priorité aux commandes des clients. Qui en pâtit ? Essentiellement les opérateurs et les techniciens qui assurent la production de biens ou de services ! Face aux charges de production et à la nécessité de servir le client, la formation n'est pas prioritaire. Et c'est bien normal. Imaginez votre baby-sitter vous annonçant qu'elle part en formation pendant qu'elle doit garder vos enfants ?

EN APPRENTISSAGE AUSSI

En apprentissage aussi la même aberration s'applique. Le temps de formation en CFA est aussi considéré comme du temps de travail puisque les apprentis sont des salariés. On ira jusqu'à l'absurde au moment du passage aux 35 heures quand le temps de formation annuel en CFA est passé de 750 heures à 675 heures par application bête et méchante de la réduction du temps de travail, donc du temps de formation. Leur temps de formation hebdomadaire est donc limité à 35 heures ! Alors que leurs amis qui sont en 'prépa' ont la chance de pouvoir travailler 40 – 50 heures par semaine !

Une fois de plus, par idéologie et manque total de bon sens, ceux qui ont le plus besoin de formation générale comme professionnelle sont brimés. On a même été jusqu'à généraliser la durée de préparation du Bac professionnel à trois ans au lieu de quatre ! Toujours ces solutions technocratiques prises sans discernement et surtout sans souci d'adaptation aux besoins des 'clients' et qui finissent par les desservir.

UN ENJEU VITAL

Après, on a beau jeu de se lamenter sur le fait que le niveau des opérateurs et des techniciens, Bac pro et BTS, est faible et que la formation continue bénéficie aux plus qualifiés !

Il suffirait d'oser sortir de l'idéologie, de faire appel au bon sens et d'adapter la formation et sa durée aux capacités des plus jeunes et d'organiser la formation continue en dehors du temps de travail, sur le temps libre, soirs, week-ends, jours de congés ou jours de RTT pour les salariés. C'est un enjeu vital pour les entreprises, leurs opérateurs et leurs techniciens si l'on veut que la France reste compétitive. Il reviendra alors aux opérateurs de formation de développer agilité et innovation pédagogique pour que la formation gagne en attractivité et qu'elle devienne définitivement un plaisir.

Oui, c'est possible !"

Henri de Navacelle